

La République Argentine et le Canada.

Nous avons dit plus haut que nous ne voulions pas dénigrer un pays que nous ne connaissions pas. Nous croyons néanmoins devoir, dans l'intérêt de la vérité, reproduire ici un parallèle entre le Canada et la République Argentine, établi par M. l'abbé J. Gaire, ancien curé de Loisy, Meurthe et Moselle (France), maintenant curé à Grande Clairière, près de Oak Lake, Manitoba, (Canada).

M. Gaire s'exprime comme suit :

La République Argentine.

Les avances de passage. — La République Argentine offre aux émigrants de leur avancer les frais de leur voyage, mais ce n'est pas dans leur intérêt, car là-bas, on les fait travailler comme des esclaves pour payer ce qu'ils doivent. Un colon qui s'aperçoit qu'il a été trompé et qui veut retourner dans son pays, ne le peut pas ; on peut le retenir jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il doit.

Capital. — Un cultivateur dont la famille est composée de 4 personnes doit, dès son arrivée, au gouvernement de la République Argentine, pour son passage une somme de près de 800 fr. S'il veut acheter 64 hectares de terre, on lui en vend, à crédit, à raison de 50 à 100 fr. l'hectare; 64 hectares à 50 fr. au minimum font 3,200 fr. et 800 fr. de frais de voyage forment en tout 4,000 fr. Dès son arrivée cette famille est donc endettée de 4,000 fr.

Pas de terres gratuites. — Le gouvernement n'a pas de terre à